
Utilisation progressive de couches lavables en crèches

Association Galipette (Maison de l'enfance)

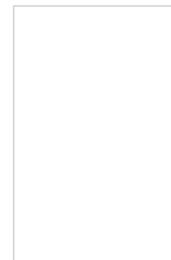
7, route de Kerniguez
29270 Carhaix-Plouguer

[Voir le site internet](#)

Maryline Mercent
assogalipette@wanadoo.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Galipette est une association qui gère un **Multi-accueil pour les enfants de 2 mois à 6 ans**. Et qui est engagée dans différents partenariats en lien avec l'enfance et la famille. Elle est hébergée par la Communauté de Communes du Poher et subventionnée par la CAF, le Conseil Général et Poher Communauté. Elle accueille, chaque jour, 30 à 35 enfants.

Les parents sont gestionnaires et associés au fonctionnement en participant au temps d'accompagnement des enfants dans les différents moments de la vie quotidienne. Dans le contrat, un temps de permanence d'1h par semaine est demandé aux parents qui laissent leur enfant au moins 2 jours par semaine à la crèche.

En 2005, la crèche s'est installée dans le bâtiment de la Maison de l'Enfance qui répondait aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

Dans le cadre du programme Equal-Marguerite (2004-2008), 4 structures d'accueil participent à l'expérimentation d'une démarche « éco-crèche » visant à adopter des « éco-pratiques » au quotidien. L'association Galipette en fait partie et entame, en 2006, une réflexion sur l'utilisation des couches lavables avec le soutien d'Hervelyne Guilloux (association territoires villes et développement durable) qui accompagne la démarche « éco-crèche » portée par l'association « conférence des villes de Bretagne ».

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

A l'origine, l'équipe de l'association Galipette comprenait une cuisinière pour confectionner et servir des repas avec 98% de matières premières d'origine biologique.

Le tri des déchets, la mise en place de composteurs fonctionnent depuis longtemps (avec récupération du compost pour le jardin réalisé avec les enfants).

Les produits d'entretien et d'hygiène sont naturels.

L'origine, la qualité et la non toxicité du matériel pédagogique sont autant de facteurs déterminants pour le choix des jeux.

L'introduction des couches lavables, **répond à la volonté de Galipette de poursuivre la démarche écocitoyenne**. Le projet s'inscrit dans un souci de bien-être et d'épanouissement de l'enfant. Le mode de fonctionnement de Galipette vise à associer les familles à l'action des professionnels. L'introduction des couches lavables s'est faite dans cet état d'esprit : la participation et la coopération des parents et des professionnels dans le respect de chacun, en avançant pas à pas dans la mise en place du dispositif.

Résultats quantitatifs

- L'introduction des couches lavables **a permis d'éviter près de 4 tonnes de déchets par an**. Cette quantité de déchets évités est de l'ordre de 5 tonnes / an car la capacité d'accueil a augmenté.
- Sauf contre-indication médicale, tous les enfants sont en couches lavables. C'est inscrit dans le fonctionnement de la crèche. Les parents en sont informés lors de la présentation du projet global.
- **Une dizaine de parents ont opté pour l'utilisation de couches lavables à domicile.**

Résultats qualitatifs

- **Moins de peaux abîmées.**
- Moins de déchets produits
- Un équilibre budgétaire sur 5 ans

MISE EN OEUVRE

Planning

- **2006** : réflexion sur l'introduction des couches lavables et création d'une commission parents - professionnels
- **2007** : année de diagnostic et de tests (6 enfants testeurs) avec le soutien d'Hervelyne Guilloux (association territoires ville et développement durable).
- **2008** : travail avec un fabricant local pour créer une couche adaptée après essais et erreurs pour arrêter le choix sur 1 modèle créé pour la collectivité: La couche « Louli des Bois », fabriquée par un ESAT du Finistère, en coton bio.
- **2009** : début d'année, mise en place des couches lavables pour les bébés qui, en grandissant continuent avec leurs couches.... En septembre 2009, tous les enfants de la crèche sont équipés en couches lavables.
- **2010** : première année complète d'utilisation généralisée de couches lavables.

Moyens humains

- Le passage des couches jetables aux couches lavables nécessite un temps de travail supplémentaire estimé à **¾ h/jour pour la lingère.**
- Les opérations de rangement sont les plus « impactantes ».

Moyens financiers

- Coût moyen des couches lavables (à raison de 9 couches par enfant/jour) : **3 000€ /an** (eau, électricité, frais personnel compris)
- Équipements (lave-linge et sèche-linge) : **7 000€**
- Autres aménagements techniques : 1 080€

Moyens techniques

Différents aménagements ont été nécessaires :

- **Nouvelles armoires de rangement**
- Acquisition d'un lave-linge et d'un sèche-linge supplémentaires
- Lavabo profond muni d'une douchette spéciale pour le rinçage des couches
- Poubelles en INOX hermétiques pour y mettre les couches utilisées.

Accompagnement de 2 structures impliquées dans le programme Equal-Marguerite qui ont facilité la transition vers les couches lavables : association territoires en Mer (ex association territoires villes et développement durable) et la SCIC CERISE.

Partenaires mobilisés

Association Territoires en Mer (ex territoires villes et développement durable)

Partenaires ESS du programme Equal-Marguerite

SCIC CERISE

Louli des Bois

Poher Communauté

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- 4 crèches « pilotes », engagées dans le programme Equal-Marguerite, ont expérimenté une démarche de développement durable adaptée à des EAJE: « les éco-crèches ».
- 2 structures pionnières sur 4 continuent à utiliser les couches lavables, avec lavage en interne. Toutes continuent à avoir des « éco-pratiques » que ce soit pour diminuer la production de déchets, le compostage, les modalités d'approvisionnement, de nettoyage et désinfection, la sensibilisation et l'information des parents et des enfants...
- Un DVD réalisé, à l'issue du programme Equal-Marguerite, par « les productions préparons demain », présente les réalisations et réflexions qui ont permis de formaliser et mutualiser la démarche « éco-crèche » diffusée par la [SCIC CERISE](#)

Difficultés rencontrées

- Le programme Equal-Marguerite a permis d'implémenter, de manière collective, un dispositif « couches lavables ».
- A l'issue du programme Equal-Marguerite, la SCIC CERISE a prolongé ses travaux et réflexions et a porté l'essaimage de la démarche « éco-crèche ».
- La SCIC CERISE a mené en 2009, une étude de faisabilité d'un service de type location/lavage sur le territoire de Rennes Métropole, qui n'a pu être mené à terme par manque de financements.
- Pour contribuer à la promotion et au développement de services location/lavage, adapté aux spécificités des territoires, avec le soutien des collectivités territoriales, elle a rejoint le réseau [UNITIO](#)

Recommandations éventuelles

La démarche « éco-crèche » se veut participative et structurée. Elle permet à toute l'équipe d'être partie prenante, dès le début de la réflexion. De plus,

- elle s'appuie sur un ou plusieurs sites pilotes
- se base sur un diagnostic partagé
- se base sur une charte d'engagement
- se traduit par un programme d'actions.

Quelques conseils en regard des freins et réticences :

- Le personnel plus ancien voit davantage l'introduction des couches lavables comme une forme de régression. La démarche « éco-crèche » prend en compte la culture de chacun et introduit le changement en respectant cette différence.
- Les enfants les plus grands ont exprimé des difficultés à se mouvoir lors du passage à la couche lavable. Il est plus facile d'initier le passage aux couches lavables avec les plus petits pour créer une accoutumance dès le plus jeune âge.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions